

Jemmapes et sa région

NUMÉRO 60

Le voici, ce numéro 60, au delà duquel nos lecteurs ont souhaité, à la quasi-unanimité, que nous poursuivions de paraître. Ce qui ne pourra se réaliser qu'à la condition que nous parvenions assez de documentation imagée ou écrite pour que notre équipe de rédaction dispose de "grain à moudre"...

ECOT 2003

Et voici, pour la plupart de nos lecteurs, le temps d'acquitter leur écot de 15 euros annuels... et - pour d'autres - de penser qu'ils ont oublié de le faire en 2002, 2001, voire depuis la fin du XXème siècle.

Soit en adressant leur chèque bancaire ou postal libellé "Amicale des anciens Jemmapois", à notre trésorière Marguerite Tournier, au 34 C, avenue Daniel-Féry 93700 Drancy, soit en effectuant un virement postal au CCP Paris 49 76 82 P. Merci!

Merci aussi - aux quelques retardataires qui n'ont pas encore trouvé le temps de remplir le questionnaire paru en mai 2002 de bien vouloir penser à le faire!

C'est en les illustrant avec la couverture d'un almanach vieux de 110 ans (il remonte en effet à l'année 1893) que nous présentons nos vœux de

BONNE ANNEE 2003

aux lecteurs de "Jemmapes et sa région". Vœux de parfaite santé, de multiples joies, de bonheurs familiaux répétés, d'épanouissement complet, de chaleureuses retrouvailles avec les vieux amis de Là-Bas, et de sérénité face à des événements pas toujours faciles à vivre. Puissent-ils - en outre - faire leur, l'adage de la philosophie chinoise qui affirme que l'homme sage se contente de peu.



PIONNIERS ALSACIENS

Joseph Floderer, né en 1825 à Ribauvillé (Haut Rhin), a immigré en Algérie avec son épouse et leurs trois enfants dont ma grand-mère maternelle. Il allait rejoindre son frère - père de 12 enfants - déjà installé à La Robertsau, commune créée à l'intention des Alsaciens Lorrains.

Le voyage eut lieu au début de l'été 1873. Ma grand-mère racontait qu'elle avait quitté clandestinement Ribauvillé en traversant la forêt vosgienne à cheval; on peut donc se demander si, à cette époque, les autorités allemandes d'occupation étaient favorables au départ des cultivateurs alsaciens vers l'Algérie.

Le 14 juillet, l'administration de la "commune indigène 305" informa le préfet du département de Constantine que la famille alsacienne avait été installée dans un gourbi libéré, portant le numéro 42.

Le bail avec promesse de location de concession ne fut signé que le 11 février 1875, et le titre de propriété rendu définitif que le 11 septembre suivant, pour une contenance totale de 30 hectares 83 ares, répartis en: lot urbain 15 ares, lot de jardin 20 ares, lot rural de première zone 10 hectares 8 ares, lot rural de seconde zone 19 hectares 36 ares, plus un lot pour la culture du tabac d'un hectare et quatre ares.

Jacques FURET.

YOYO, YEYETTE ETC

Elles étaient - aux approches des années 40 - les petites élèves de Mme Curetti, dans la vieille école de filles de la rue Combes. Imaginaient-elles alors que, soixante ans plus tard, elles continueraient à sourire, de leurs trente deux lèvres, pour les lecteurs de notre bulletin amical? Ces septuagénaires d'aujourd'hui, ce sont, de gauche à droite, debout: Yoyo (ou Henriette) Laffont, Simone Weiss, Aziza Bouchouk, Zahia Salah Bey, Taïtouma Mouada, Gaby Jean, Suzanne Sultana, Pierrette Carbou, Cécile (ou Yvette, suivant les souvenirs) Arnold; assises - et presque toutes bras croisés - Gillette Di Napoli, Rolande Eymeric, Yéyette (autre interprétation d'Henriette) Teuma, Mireille Mayereau, Odette Sultana, Colette Bélichon et Mauricette Cini.



DERNIER CONSEIL

La tristesse ressentie lorsque j'ai appris la disparition de notre ami Louis Coulet m'a néanmoins rappelé la période heureuse vécue de fin 1945 à août 1955, où tout le monde pouvait encore travailler et se distraire à son gré.

Louis, mécanicien au garage de M. Bélichon, et M. Bélichon lui-même, n'ont jamais rechigné pour venir chez nous, dépanner - de jour comme de nuit - un des nombreux moteurs qui se montraient parfois récalcitrants alors qu'ils fonctionnaient pour bouteilles, battages, mouture ou fabrique de glace.

D'autre part, nous avons fait partie du dernier conseil municipal de Jemmapes, élu en 1951, dont voici la composition: M.M. Di Scala, Antoni, G. Willemin, P. Canuel, P. Mathieu, L. Bontoux (pour Bayard), Bélichon, Coulet, Fendez (pour Foy), Mendjel, un autre élu musulman dont j'ai oublié le nom, et moi-même.

En 1958-59, par ordre du gouvernement, ce conseil fut dissout, et M. Antoni - interprète judiciaire et donc fonctionnaire - fut nommé responsable de la bonne administration de notre commune.

Roger XUFREB.



LOINTAIN RAMASSAGE SCOLAIRE

Lors de mon entrée en sixième en octobre 1957, j'étais bien inquiète de savoir par quel moyen j'allais pouvoir rejoindre le lycée Emile-Maupas à Philippeville, où je serais pensionnaire, mon père ayant disparu dans un attentat en juin - cela fait maintenant 45 ans.

Par chance, le notaire de Jemmapes, M^o Vaschalde, et M. Courbon décidèrent de se relayer pour emmener l'un de ses filles Catherine et Dorothee, l'autre sa fille Joëlle, et je pus profiter de l'occasion.

J'attendais, au coin de mon jardin (photographie ci-dessus) avec ma valise et mon

cartable, surveillant la sortie de la voiture de l'un qui était notre voisin, ou l'arrivée de l'autre, pour ne pas les faire attendre, consciente qu'ils me rendaient service.

Nous partions quelquefois à deux ou trois voitures civiles; d'autres fois, selon les événements ou les renseignements, se formait un cortège d'automobiles encadré par un half-track et une ou deux jeeps, qui serpentait sur la route menant à Saint-Charles; mais ce genre de convoi n'était pas la règle.

Pour revenir à Jemmapes, les divers voyageurs se donnaient rendez-vous à la sor-

tie de Philippeville, et, dès que les lycéens étaient à bord, la colonne s'ébranlait.

En route, on scrutait le maquis du regard dès la montée de Ras el Ma: dans notre imagination, chacun des tournants pouvait être favorable à une embuscade, et, dans la voiture, c'était le silence, aucun enfant n'ouvrant la bouche de crainte de déranger ou de distraire le conducteur.

Dans la plaine de Jemmapes - la route étant dégagée de chaque côté et le village visible au loin - nous recommandions à remuer et à babiller, sachant que rien ne pourrait plus nous arriver.

Voici le souvenir toujours vivace que je conserve de ces "ramassages scolaires".

J'avoue aussi que, rêveuse durant le trajet, mon regard s'évadait, sollicité qu'il était par l'odeur du maquis, des jububiers, des genets en fleurs.

J'enviais alors nos escorteurs militaires qui avaient le nez au vent dans leur jeep et pouvaient savourer ces douceurs. Le faisaient-ils? Ou se sentaient-ils l'estomac noué par la crainte de l'embuscade, eux qui n'avaient que 20 ans et se trouvaient là pour sécuriser notre convoi.

Pendant quatre ans, ces aller-retour se sont passés sans anicroche, ou du moins n'en ai-je pas été témoin.

Bien des années plus tard, j'ai eu la chance de repasser sur cette route, allant régulièrement - depuis Bône - à Jemmapes et à Philippeville: j'ai en effet quitté la terre natale seulement en 1977. Et chaque fois, je ne pouvais m'empêcher de repenser à cette époque où, chaque semaine, je repartais vers mon internat; et, chaque fois, les souvenirs resurgissaient avec les mêmes odeurs, dans un paysage ayant à peine changé.

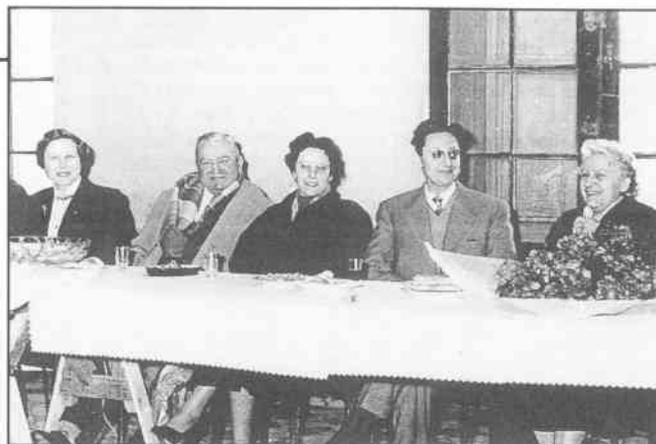
Jacqueline CANICAVE WILLEMIN.

RETRAITE

Jeudi 15 février 1955, dans la soirée, un apéritif a été organisé à Jemmapes, en l'honneur de notre très estimé concitoyen M. Joseph Courbon, ex conducteur de chantier des Ponts et Chaussées, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, après de longues années de dur labeur.

Autour de M. Carbonnel, ingénieur à la subdivision de Jemmapes, on remarquait M.M. Casile, Navaro, Cousinier, ingénieurs des Ponts et Chaussées et de l'Hydraulique de Philippeville, ainsi que tous les camarades de M. Courbon venus, à cette manifestation de l'amitié, témoigner leur sympathie au retraité et à son épouse, qu'entouraient enfants et petits-enfants.

Après avoir excusé M. Renucci, ingénieur des Ponts à Philippeville et M. Dolin son chef de bureau - tous deux retenus par la charge de leurs fonctions - M. Carbonnel devait retracer la vie exemplaire de notre concitoyen, qui débuta dans le commerce et l'agriculture, avant deux années de service militaire en Algérie et au Maroc. A sa démobilisation en 1914, commença la Grande Guerre avec cinq années de présence sur les champs de bataille



de France, de Belgique et d'Orient. Médaille Militaire et Croix de Guerre vinrent récompenser le courage et l'abnégation d'une courageuse conduite au feu.

C'est en 1926 que commença la carrière administrative de M. Joseph Courbon. Chef de chantier, il sut, par ses qualités humaines et sociales, ainsi que par sa régularité dans le travail, se faire apprécier de ses chefs, ce qui lui valut, tout récemment, la Médaille du Travail.

M. Carbonnel conclut en souhaitant à M. Courbon de profiter encore, pendant de longues années, d'une retraite méritée.

M. Eymes offrit alors une gerbe de fleurs à Mme Courbon, tandis que Mlle Eymes remettait un souvenir au partant, de la part du personnel des Ponts et Chaussées.

Très ému par cette marque de sympathie, M. Courbon - en quelques mots qui touchèrent l'assistance - remercia tous ceux qui avaient bien voulu participer à la manifestation, et termina en assurant qu'il garderait à tout jamais le souvenir de cette belle journée.

● Article paru dans la rubrique Jemmapes, de "La Dépêche de Constantine".

DÉJÀ LOINTAIN RETOUR AUX SOURCES

Je suis retourné à Jemmapes, en 1987, et j'en ai rapporté quelques photographies dont trois figurent ci-contre. À cette date, seul M. Brandi y avait fait quelques séjours, avec ou sans sa famille.

L'accueil qu'on me fit fut excellent, et j'ai pu revoir tous les lieux de mon enfance, entre autres, l'école, la rue Combes et la menuiserie où travaillait mon père. J'ai fait le chemin à l'envers, revivant de nombreuses émotions de mon lointain passé.

J'ai pu voir la maison où nous habitons, mon père Armand, ma mère Raymonde, fille de l'ancien facteur Tomasi, mes soeurs Monique et Eliane, mon frère Jean et moi: l'extérieur, la cour, la terrasse, avec certains objets conservés et utilisés depuis ce temps.

Mais, au moment d'aller redécouvrir l'intérieur, je n'ai trouvé que porte de bois: les propriétaires étaient absents... J'ai alors pensé que cette situation était assez parlante.

J'ai passé quelques jours avec nos anciens voisins, les Kessous, qui se souvenaient de beaucoup de choses, notamment des soirs d'été où tout le monde se tenait sur le pas de sa porte, pour papoter.

Certains soirs, alors, mon père sortait son accordéon et en jouait, rejoignant bien vite par un ou deux autres musiciens; en effet, il était membre de l'orchestre de Jemmapes, où il pratiquait aussi facilement l'accordéon que la trompette.

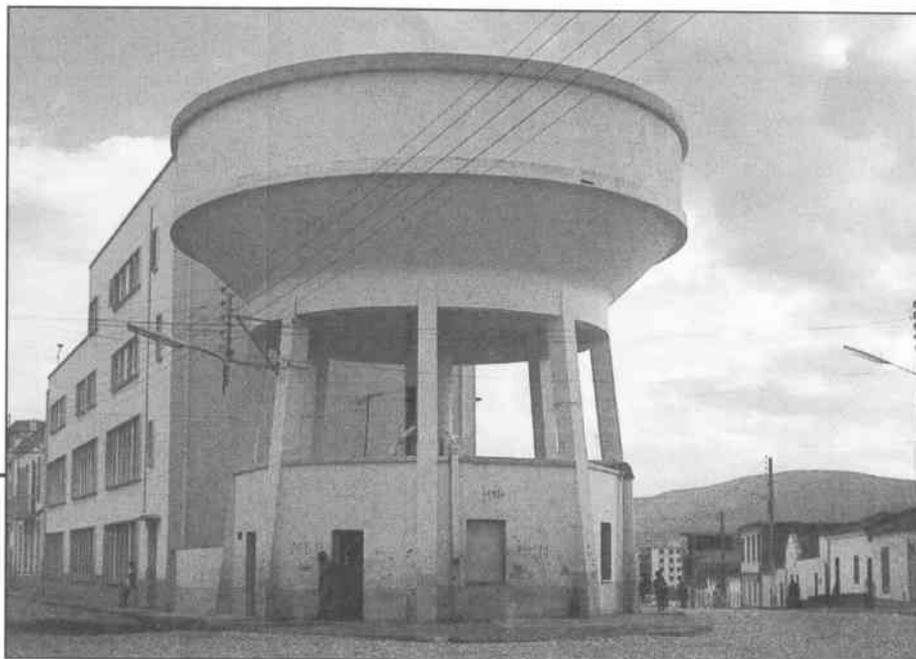
Une partie des gens de trente et quarante ans avaient des souvenirs plus diffus de notre passé, bien qu'une certaine nostalgie se fasse jour dans leurs pensées.

Pour la plupart, ceux que j'ai pu alors rencontrer m'ont demandé, à maintes reprises, pourquoi personne d'autre que les Brandi et les Laurent n'était retourné à Jemmapes.

Pour ma part, l'avoir fait m'a procuré un indéfinissable soulagement intérieur, comme si j'étais en paix avec mon passé et mes souvenirs. Et je sais que, si la chose devait se révéler un jour possible, je retournerais encore là-bas, avec ma famille.

Je veux terminer cette évocation de souvenirs par cette amusante anecdote. Lors de mon retour au village natal, j'ai découvert que quelqu'un avait ouvert une boutique de mode: c'était un commerçant assez jeune mais qui avait beaucoup entendu parler de ce qu'avait été la vie au village avant 1962. Alors, il avait appelé sa boutique "La Jemmapoise".

Marc DESSERTAINE.



De haut en bas: l'immeuble Di Meglio, place du Docteur-Gouveré, à l'angle des rues Négrier et Barral; puis l'immeuble Laffont-Camilieri, place de Bône, à l'angle des rues Sidi-Nassar et Négrier; et enfin, le château d'eau, tout en haut de la rue Combes.

● Jany LAMBOTTE Saillard
1, allée des Oliviers
91940 Les Ulis

Merci à ceux qui se sont manifestés et ont prié lors du départ de ma tante et marraine Huguette Lombardo. Sous assistance respiratoire depuis février 98, elle a finalement été emportée par un infarctus. Elle repose maintenant auprès de son mari Norbert, ses parents Georgette et Jean Pétyx, à côté de Dieu. Merci au couple qui l'a assistée pendant les trois dernières années de sa vie, et à ses amies Jacqueline Teuma et Blanche. Sur sa tombe figure désormais la plaque qui a été adressée, avec de superbes fleurs, "à l'amie bien aimée".

● Pierre CURETTI
B.P. 511
Dakar R.P. Sénégal

J'ai eu la possibilité d'accomplir toute ma carrière professionnelle en Afrique: Algérie, Maroc, Mauritanie, Sénégal, Niger, Djibouti, et je n'ai connu la France que lors des périodes de congé. Au Sénégal, j'avais eu la chance de pouvoir résider 20 ans. Ce pays nous a adoptés, et nous le considérons comme nôtre, après celui que nous avons perdu. Aussi, tout naturellement, comme un provincial monté à la grande ville retourne dans son village natal, sa retraite venue, nous sommes revenus au Sénégal pour la nôtre.

● Louis CORNEC
44, rue de la Marie
17700 St Pierre d'Amilly

J'avais signé, en avril dernier, un compromis pour l'achat d'une magnifique maison, en région Poitou-Charentes, à quelques kilomètres de peine de chez Dominique, ma cadette: maison avec de nombreuses dépendances, un terrain cultivable, bois et taillis sur 8647 mètres carrés. J'y suis depuis le début d'août, ravi de m'y être installé, et n'ayant à regretter que la dizaine de bons amis que nous avons dû laisser à Saint-Brévin les Pins.

● Paule SCHMIDT Desjardins
10, rue Louis-Bréguet
86000 Poitiers

Roknia, j'en connaissais tous les habitants: c'était le berceau de ma famille maternelle - les Roggy - et j'allais passer la-bas de nombreuses vacances, des vacances de rêve pour nous, jeunes citadines qui y savourions une totale liberté.

● Dr Paul CLÉMENTI
18, boulevard Gaston-Crémieux
13008 Marseille

Je recherche un Lannoyen nommé Paoli, qui était pensionnaire au lycée d'Aumale de Constantine entre 1945 et 48. Mes parents étaient ses correspondants, et il venait déjeuner chez nous le dimanche à midi. Par ailleurs, je voudrais savoir s'il existe une amicale des anciens habitants d'El Arrouch?

● Rachid GORAB rue de l'Indépendance 21300 Azzaba

Dans le bulletin de septembre, j'ai relevé de nombreux noms d'anciennes élèves de Mme Curetti, dont celui de Mme Brandi, qui fut institutrice - en CP - de son fils et du mien, aujourd'hui pharmacien. Relevés également, les noms Scomaniglio et Resclause. Mimi Scomaniglio et Norbert Resclause habitaient au domaine Béguin et à Hadjar Soud, où l'un était mécanicien et l'autre chauffeur à la Société de Travaux Publics "Ayme et Jullian", dont la base se trouvait à la ferme Chatellain, ancien maire de Jemmapes, la propriété fourragère étant exploitée par Emile Curetti. Cette société réalisait des travaux sur la voie large entre Ain Mokra et Saint-Charles, pour remplacer la précédente voie étroite du train péjorativement surnommé "Train 11" (soit 11 km/h), les voyageurs pouvant descendre et remonter en marche. Ensuite, a été réalisé l'aménagement de la RN 3 AB entre El Arrouch et Ras el Ma, passant par la ferme Eberstein.

● Lucien PEI TRONCHI
42, avenue des Jamerosas
97417 La Montagne La Réunion

J'ai pu établir une bonne liste de Jemmapois descendant de Claude Duflo (il vécut au XVIIIème siècle et épousa Françoise Delacroix) notamment des Goualin, Charreau, Pellegrini, Bastien, Teuma, Degats, Deyme, Di Napuli, Chapuis, Thévenon, Seyvet et Laurent.

● Bernadette BOISSIER Hugonnot
Les Paladins
Avenue du Comte-Muraire
83300 Draguignan

Mon fils Jean Marc m'a emmenée à saint Raphaël, y retrouver Estelle Ismedon Caruana, et quelle joie de se retrouver! Elle est très bien installée dans un immeuble proche du Casino: c'est la maison où travaillait son mari qui loue des petits studios pour ses employés. Au restaurant, nous avons été plus souvent à Jemmapes que dans le Var. En nous remémorant les bons moments passés à l'école, nous avons tellement ri de bon cœur que tout les dîneurs nous regardaient avec curiosité et sympathie. J'ai eu également la visite de Yolande Delaporte, accompagnée de Christine sa fille, venue voir ses beaux-parents qui habitent Draguignan; la prochaine fois, nous passerons une journée entière ensemble.

● Paul D. BENUQUET CREVAUX
6, avenue Général-De-Gaulle
73000 Chambéry

Excusez-moi de mon long silence; seule, la maladie en est cause: j'en suis à neuf médicaments par jour et trois piqûres par semaine...

● Jacqueline CANICAVE
20, rue de Brichebay
60300 Senlis

J'ai relevé, dans notre "Jemmapes et sa région", le nom de Lucien Pei Tronchi. J'ai eu comme condisciple, au lycée, à Philippeville, une Suzy Pei Tronchi, plus tard mariée à Pierre Belasco, fils du directeur de l'école de garçons de Jemmapes, et je me demande si c'est une parente de ce compatriote lointain.

● SEHAB HAOUËS
"Cité des Mille" - Bloc 29 - n°2
21300 Azzaba

Pour commencer, je vous dis bonjour. Je reste et resterai toujours attaché à mes lointains amis français d'enfance, auxquels je voudrais être relié, surtout les jeunes de ma classe: Jean René Deymane, Alain Bertucchi, Gilles Ravanetti et quelques autres. Nous étions encadrés par Mme Teuma, épouse d'un policier. Je ne cesse de penser à eux, et ils resteront pour moi des amis: leur image m'est toujours présente.

● Denise MAGNON
76, HLM Font-Robert
04160 Château Arnoux

Voici que je suis retraitée depuis quelques mois. J'avais commencé ma carrière dans les Postes, à Jemmapes, alors âgée de 19 ans, et je viens de la terminer dans les Alpes de Haute-Provence. C'est avec plaisir que j'ai lu, dans notre bulletin, des souvenirs de Jacqueline Willemoin avec laquelle j'ai fréquenté le lycée de Philippeville. J'étais alors une passionnée d'harmonica: je me souviens que j'en jouais même pendant certaines alertes.

● Maurice GERMOND
72, rue Principale
72440 Condrecieux

Je reste très impressionné par les résultats de ma démarche auprès des associations de Rapatriés, n'ayant pas imaginé une telle chaleur dans les réponses - chacune, avec sa propre sensibilité - et j'en ai été sincèrement très touché, me sentant parfois "tout petit"...

La chère Cécile Torasso, doyenne de notre diaspora jemmapoise, s'est éteinte, vendredi 15 novembre 2002, onze jours après avoir franchi le cap de ses 104 ans. Doucement, paisiblement, comme la petite flamme de ces bougies ou de ces lampes à pétrole dont on s'éclairait encore à la fin de ce XIXème siècle qui la vit naître.

Des siècles, elle en aura connu trois: le XIXème, le XXème et le XXIème, ce qui constitue une performance dont peu d'humains peuvent se flatter.

Fille de Saver Agius et Françoise Apap, elle s'est épanouie dans un Jemmapes qui vivait encore au temps des pionniers, fréquentant l'école des bonnes soeurs venues de Nancy, qui lui enseignèrent ce qu'on nommait alors "le rudiment" - lire, écrire et compter - ainsi que les questions-réponses du catéchisme.

Dotée d'une mémoire sans faille, elle aimait évoquer ses souvenirs d'une jeunesse épanouie à la belle Epoque, et chanter les nombreux airs appris et retenus tout au long de sa très très longue vie... une vie qui ne commencerait à décliner qu'au delà de ses 100 printemps.

Lors de son centenaire - par l'intermédiaire de notre petit bulletin amical - elle avait adressé ce bref et euphorique message d'espoir à tous ses compatriotes: "Il faut croire aux étoiles, à la chance et à l'amour!"

C'est l'Amour qu'elle est partie rejoindre, dans le char de la chance attelé de 104 étoiles...

CARNET

● Philippe FILORI
Lieudit "Pétracolu"
20215 Vescovato

J'ai vécu à La Robertsau - où ma famille habitait la maison forestière, tout en haut du village - de 1935 à 1946 (six à 17 ans) tout en effectuant une partie de mes études à Philippeville. Ma soeur Andrée voudrait avoir des nouvelles de sa copine Paulette Oulhassi, née en 36, dont la famille habitait entre les maisons Langolf et Goger. Pour ma part, je désirerais savoir si M. Pierre Cusin, conseiller général du canton, était encore vivant en 1962; mon père le connaissait très bien, et je me souviens qu'ils avaient pris l'apéritif dans un café de Jemmapes (Ricard, je crois), moi-même ayant droit au verre de traditionnelle grenadine.

● Paulette BRY Chavanon
12, allée du Petit-Bois
37300 Joué les Tours

En route vers Nantes, j'ai voulu repasser par Cunault où sont aujourd'hui "rapatriées" les cloches de la cathédrale de Constantine. Je suis toujours très émue, en visite dans ce magnifique sanctuaire prieural, d'entendre sonner ces cloches que j'ai tant entendues, autrefois, lors de mes neuf années d'études sur le Rocher.

● Luce FILLLOL Farina
18, rue du Jardin d'enfants
66000 Perpignan

Je connais parfaitement la route de Bissy menant à Philippeville. Je l'ai parcourue maintes fois à vélo, les veilles de congé, pour rejoindre Philippeville. La guerre! Pas d'autre moyen de communication à notre portée. Et un besoin de s'aérer en ville. Ojeunesse! Non, je n'étais pas la seule: une petite équipe d'enseignantes des villages alentour aussi. Mais il avait peu ou presque pas de danger à l'époque. De bien bons souvenirs!

● Latra NASRI Dorbani
57, rue Sylvabelle
13006 Marseille

Avec la venue au monde de mes enfants, mon bonheur n'a été qu'à Jemmapes; au milieu de tous ces gens que je connaissais depuis ma naissance, de ce village où j'aurais voulu vivre jusqu'à la dernière seconde: l'école, le marché du lundi où l'on achetait des beringots - "les plus bons" qu'il puisse exister - la campagne retrouvée pendant les vacances, les longues promenades dans les champs où nous emmenait "Mama Gahia", mère de Bouchenkir Saadoun. Mon rêve est de raconter Jemmapes, mon Jemmapes, dans un livre.

DECES

Avec très grande tristesse, nous avons appris le décès de nos amis: - Charlet VAUDEY, 71 ans, le 23 08 02, à Aix en Provence (13); fils de René et Simone née Dupont; père de Gérard et Marc; frère de Francine, Renée et Arlette; cousin d'Andrée et Roger Xuereb, Raoul et Odette Dupont.

- Daniel JEAN, dit "Popaul Gabriel", 86 ans; le 12 11 02 à Issy les Moulineaux (92); père de Daniel; grand-père de Valérie; frère de Gabrielle Renaud.

- Céline TORASSO née Agius, 104 ans, le 15 11 02 à Cannes (06); mère de Norbert et José; belle-mère de Maud; grand-mère d'Audrey.

- Yvon HUCK, 89 ans, le 15 11 02 à Nîmes (30); époux de Paulette née Vançon; père de Paul, Hervé, Yves et leurs épouses; grand-père de Florence, Marielle, Anne-Marie, Véronique et Stéphanie; arrière grand-père de Matthieu et Emma.

Nos condoléances cordiales aux familles plongées dans l'affliction.

● **Quand vous communiquerez un avis de naissance, de mariage ou de décès, pensez à indiquer, suivant les cas, âge, lieu, nom de jeune fille et proche parenté. Merci!**

● Norbert TORASSO

J'ai envoyé un message à l'Evêché de Constantine, un peu comme on jette une bouteille à la mer. Et j'ai reçu, en retour, un "Email" donnant tous les renseignements sur le diocèse. Les voici, car ils peuvent être utiles à quelques compatriotes. Le Email est -gabriel.piroird@1954.ecam.fr> CCP: EntraideCirta(22041.01008.0) 739351G 029 84 Marseille. Ou chèque postal à adresser à "Entraide Cirta", chez M. J.M. Mojon 14, rue Lavoisier 69003 Lyon.

● "LA FRANCE A CONSTANTINE" par Jacques Gatt. Premier tome: de 1837 à 1900. Sous couverture cartonnée 24x32 en couleur, de 320 pages et quelque 1000 illustrations, 46 euros port compris. S'adresser à M. Jacques Gatt 18, place Saint-Denis 34000 Montpellier

REDACTION

Jean Benoit
440, route de Vulmix (A 36)
73700 Bourg Saint-Maurice
04 79 07 29 31

QUAND JEMMAPES ÉLEVAIT SES BARRICADES PLACE DE L'ÉGLISE

En 1928, des barricades (de vraies barricades, faites non pas de pavés comme c'est souvent le cas, mais de barriques comme le nom l'indique) des barricades donc, furent élevées à Jemmapes, au beau milieu de la place de l'Église, comme on le voit sur les photographies illustrant cet article. Elles avaient été dressées pour signaler la colère de nos vignerons locaux, solidaires de ceux d'Algérie, face à une proposition de contingentement des vins algériens, faite par un député du Midi, le tonitruant Barthe, au nom du groupe viticole de la Chambre des députés.

Cette symbolique levée de boucliers, de barriques et de comportes ne constituait qu'un des épisodes de la bataille que se livraient, de part et d'autre de la Méditerranée: au sud, les éleveurs d'un vin d'excellente qualité mûri sous le soleil nord-africain; au nord, les producteurs d'un breuvage tendant plus souvent de la piquette que d'une boisson de franc aloi.

Sans remonter au déluge et à Noé - patriarce dont on dit qu'il fut le premier fabricant, le premier usager et le premier ivrogne de l'histoire du vin - il convient de rappeler qu'après 1848, à l'heure où commença officiellement la colonisation, interdiction absolue avait été faite, aux agriculteurs des provinces algériennes, de s'adonner à la viticulture.

Ce n'est que bien plus tard (notamment sous l'impulsion de l'ingénieur en chef M. de Lannoy, futur maire de Jemmapes) que la vigne fit son apparition en terre d'Algérie. Un calme relatif devait s'ensuivre jusqu'à la fin de la Grande Guerre, la Métropole et ses habitants ayant alors d'autres soucis.

Mais - une fois le fracas des armes apaisé - le feu fut vite remis aux poudres de la querelle vinicole. Dès 1923, la Confédération Générale des Vignerons métropolitains (C.G.V.) proposa le contingentement des vins algériens, relayée par les vœux de la fédération des vignerons du Sud-Est: "Un million de foyers de viticulteurs français peuvent-ils être sacrifiés aux nouveaux seigneurs de la vigne algérienne?".

Du coup, tout ce que l'Algérie viticole comptait de pratiquants entra en effervescence et protesta devant les charges imposées par la métropole - et dont le fameux monopole du pavillon - et certains crurent habile de réclamer l'autonomie douanière pour les départements trasméditerranéens.

"Atteinte dans ses possibilités d'exportation, paralysée dans ses entreprises, l'Algérie poursuit péniblement son développement sous la menace constante d'une crise de surproduction et de mévente. Il s'agit pour elle de s'affranchir d'un vasselage sans contrepartie. La liberté économique, l'Algérie ne peut la trouver que dans un régime douanier qui lui soit propre et lui permette d'échanger ses produits contre les produits des pays qui lui ouvrent leurs portes".

Peine perdue: en 1929, la C.G.V. demande que les vins algériens soient contingentés à 7 millions d'hectolitres; or, la production avait déjà atteint 7 millions d'hectolitres en 1927 et 12 en 1928.

C'est alors qu'on put entendre M. Barthe, président du groupe viticole de la Chambre des députés, s'élever contre "cette petite minorité de colons spéculateurs algériens, qui jouissent de multiples avantages".

En 1929, des propositions de loi furent déposées par deux députés du Midi, pour bloquer l'extension des plantations et fixer à 8 millions d'hectolitres le contingentement autorisé à entrer en franchise.



Inutile de préciser que ces propositions susciterent un beau tollé, de Tlemcen à La Calle, au point que le président de la Confédération des vignerons algériens invoqua le salut public: "L'Algérie ne veut pas périr", et, dans "La Voix des colons", on put lire: "L'Algérie ne veut plus être une terre de parias. Le sentiment de révolte que susciterait la réussite de telles entreprises pourrait avoir, sur la terre algérienne, des conséquences redoutables. C'est par de telles erreurs que l'Angleterre, jadis, s'est aliéné ses nationaux en Amérique".

Les vignerons algériens réclamaient surtout la libre concurrence sur le marché français, aucun contingentement ne pouvant être évoqué, puisque "l'Algérie c'est la France".

Dialogue de sourds: en face, Gaston Pastre, secrétaire de la C.G.V. en France, refusait de sacrifier la métropole à la colonie, déclarant: "Non, l'Algérie tuera le Midi; non, l'Algérie n'est pas la France, l'Algérie est différente de la France... Un jour, nous devrions en faire cette chose magnifique que les Anglo-Saxons ont faite chez eux: un dominion".

Coste, autre leader de la C.G.V., s'en prit, au cours d'un meeting, à la "politique qui va chercher, dans un pays peuplé par une race étrangère, une production concurrente".

Vint 1930. A vouloir faire éclater leurs doléances sur ce plan l'année même du Centenaire, les viticulteurs méridionaux étaient perdants d'avance. Les députés d'Algérie firent vibrer (parfois avec un assez gros brin d'exagération) la corde nationale: "Descendants des proscrits du 2 décembre, fils et petits-fils des Alsaciens chassés par la conquête allemande, les Algériens ne peuvent admettre que leurs frères de France les menacent d'un régime d'exception. Ils ne sont pas des citoyens de deuxième zone. Ils ne veulent pas être traités en batards!".

André Tardieu, alors président du Conseil, les assura qu'il "ne s'écarterait pas du principe de l'égalité lé-

BARRICADES

gislative du traitement entre les citoyens". Le gouvernement proposa une taxe frappant toutes les récoltes provenant de rendements supérieurs à 80 hectolitres à l'hectare et un impôt de 5.000 francs à l'hectare sur les plantations nouvelles.

Or, les parlementaires algériens réussirent à transformer ce projet de loi, qui devient la loi du 4 juillet: elle interdisait les plantations nouvelles à ceux qui possédaient plus de 10 hectares de vigne, et taxaient les rendements de 100 hectolitres à l'hectare obtenus dans des exploitations produisant plus de 400 hectos.

En fait, cette loi assez contraignante fut tournée de diverses manières. Pour les mettre à l'abri des taxes sur les rendements, les propriétés furent morcelées entre diverses sociétés. On vendit à des prête-noms des parcelles de moins de 10 hectares qu'ils pouvaient ensuite étendre.

Ainsi, s'explique en partie la multiplication du nombre de déclarants de récolte: 12.600 en 1931, 15.695 en 1932 (cette année-là, 61 % des déclarants auraient récolté moins de 400 hectolitres), 20.284 en 1935, 31.714 en 1939.

Une tentative d'aménagement de la loi, faite en 1932, envisagea un contingentement des vins algériens à 12 millions d'hectolitres. Elle déclencha de nouveau les protestations de la viticulture algérienne qui obtint gain de cause. Mais le 8 juillet 1933, tout en refusant les contingentements, la loi alourdit les taxes frappant les hauts rendements, suspendit toute plantation nouvelle de plus de trois hectares et institua un blocage au-dessus d'une production nationale de 70 millions d'hectolitres.

En 1935, les autorisations de planter de nouvelles superficies en vignes furent supprimées, la distillation devenant obligatoire pour les quantités bloquées soustraites à la vente.

Ces mesures d'assainissement vinrent trop tard. Le cours des vins baissait depuis 1929, en même temps que les stocks s'accumulaient. Il suffit d'une trop abondante récolte en métropole pour que les cours d'effondrent: l'hectolitre de rouge titrant 10°5, qui se vendait 240 francs en 1928, n'était plus qu'à 50 francs en 1935, alors que le prix de revient s'établissait à 70 francs, et certains propriétaires furent contraints de vendre leurs biens à moitié prix de la valeur vénale de 1932.

Pourtant, une reprise des cours s'affirma en 1936, à 90 francs l'hectolitre, puis 110 en 1937. La crise de mévente était terminée, mais les séquelles durèrent jusqu'en 1938, ayant durement secoué la viticulture et provoqué une certaine concentration des exploitations due à la disparition des viticulteurs trop lourdement endettés.

Grâce aux parlementaires algériens, des prêts de consolidations furent consentis: 400 puis 600 millions, qui évitèrent à la majeure partie des colons des poursuites judiciaires. Ainsi, l'Etat se porta-t-il au secours de la viticulture algérienne, dont le président Tardieu (en fin connaisseur de la chose) reconnut qu'elle était animée d'un "puissant dynamisme électoral"...

Cette viticulture algérienne était, quant à elle, un monde composite, dominé par la grande propriété, les petites et moyennes (moins de 50 hectares) ne couvrant que 43 pour cent de la superficie totale en 1929.

Dans le Constantinois, sur le territoire de Randon, la société des Fermes françaises détenait 749 hectares au domaine de Daroussa et 409 au domaine Saint-Vincent - bien loin derrière d'autres extrêmement plus vastes dans les départements occidentaux.

Souvent, ces grandes exploitations capitalistes n'utilisaient guère plus de six pour cent d'employés européens, ce qui n'était pas fait pour contribuer au



peuplement rural français, alors que la petite et moyenne propriété l'auraient fixé.

Aussi, les petits colons faisaient entendre leurs voix en réclamant - toujours vainement, il va sans dire - le "fractionnement des grands domaines foncier en vue de leur revente par fermes d'une centaine d'hectares à des familles européennes, avec facilités de paiement".

Ainsi, critiquée autant qu'encensée, la viticulture fut elle incontestablement la richesse de l'agriculture algérienne, assurant parfois les deux tiers de la valeur des exportations, ce qui, affirma le Gouverneur Général Le Beau en 1929, "permettait à un million et demi d'habitants de vivre de manière directe ou indirecte de la production du vin".

Ce monde viticole algérien - ceux qui ont connu cette époque s'en souviendront - se composait en effet d'une foule d'ouvriers permanents, contremaîtres, tonneliers, maîtres de chais, bourreliers, charrons, ferronniers, mécaniciens, sans compter les camionneurs, courtiers et employés de commerce.

Le professeur Isnard, quant à lui, estimait que la viticulture algérienne fournissait 40 millions de journées de travail, représentant - sur la base d'un salaire moyen de 12,50 francs - quelque 500 millions... de cette époque.

Tant et si bien que l'Algérie était devenue - en ces temps déjà lointains - le troisième producteur mondial de vin, derrière la France et l'Italie, avec une production moyenne de 17 millions d'hectolitres entre 1930 et 1939, atteignant près du tiers de la production française. Pourtant, elle n'exportait que sur le seul marché métropolitain ou dans les colonies de l'Empire français, ignorant le reste du monde et en étant ignorée.

Reste à savoir si les deux barricades élevées sur la place de l'Eglise, à Jemmapes, en 1928, avaient - pour leur modeste part - contribué à ces brillants résultats!